Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-212203319-20251203-2025_11_20_001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-TRÉPHINE

Séance ordinaire du 20 novembre 2025

Le 20 novembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de Sainte-Tréphine, légalement convoqué le 17 septembre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges GALARDON, Maire.

Présents : GALARDON Georges, LE DREFF Richard, LE PAVEC Guy, LE SCEL Josiane, TRUBUIL Lydie, GOÏC Marie-Jeanne ; LEVRIER Isabelle ; MAHE Patrick, LE PAGE Pierrick
Excusée : GOUAR Martine ; RUMIN Christelle (pouvoir à M. Georges GALARDON)
Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

Nombre de membres :
- Pour : 10
- Contre : 0

DÉLIBÉRATION 2025-11-20-001

Renouvellement Convention avec ALECOB pour 3 ans

La Commune de Sainte-Tréphine adhère au service de Conseil en Energie Partagé de l'ALECOB pour bénéficier d'un accompagnement dans ses actions de transition énergétique.

La convention est arrivée à son terme et il est proposé de renouveler l'adhésion pour trois ans.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable au renouvellement de l'adhésion au service CEP de l'Alecob pour trois ans avec effet à la date de signature de la convention ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion ;
- **DIT** que le montant de la cotisation annuelle est d'un montant de 224.40 euros pour les années 2026/2027/2028.

La secrétaire de séance,
Josiane LE SCEL

Le Maire
GALARDON Georges

Transmise à la préfecture le : 03/12/2025
Certifié exécutoire le : 03/12/2025